



FSU 37

Christophe Percher
Secrétaire départemental

Saint Avertin, le 25 mai 2022

Monsieur le Maire de Tours,

Notre organisation syndicale est saisie par des directrices et directeurs d'écoles de Tours à propos des postes d'A.T.S.E.M.

L'inquiétude porte sur la demande qui serait faite auprès de certains agents contractuels de prendre en urgence leurs congés annuels afin qu'ils soient soldés avant la fin de leur contrat. Cela aurait pour conséquences une absence d'ATSEM dans les écoles avant la fin de l'année scolaire.

Si cette difficulté était confirmée, elle n'est pas acceptable. En effet, vous savez combien ces agents sont essentiels au bon fonctionnement des écoles maternelles. Vous illustrez cette conviction en organisant des ateliers de co-éducation auxquels les directeurs et directrices participent. Qu'il y ait en poste une ATSEM par classe dans les écoles maternelles de Tours correspond tout à fait aux besoins des enseignants au service de la réussite de tous les élèves.

La situation des agents contractuels est également interrogée : si ceux-ci sont réemployés au mois de septembre, nous pensons qu'il n'est pas non plus acceptable qu'ils soient précarisés durant les congés scolaires d'été.

Face aux inquiétudes, nous vous demandons une clarification au plus vite, et de revenir sur les options que vous auriez prises. Le bon fonctionnement des écoles maternelles de Tours est en jeu, comme les conditions d'emploi des agents contractuels pour lesquels nous revendiquons les titularisations.

Assuré de votre compréhension, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Christophe Percher